

**RAPPORT N° 03/1-38**  
**au Conseil Municipal**

**OBJET**

**ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES**  
**DU CHEMIN ILET DE LA SOURCE A LA BRETAGNE**

**APPROBATION DU PROJET**

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES**  
**ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)**

La zone du secteur de la BRETAGNE située à proximité de la Mairie annexe notamment la partie haute du chemin des Vacoas et les installations de l'école Bory de Saint-Vincent est exposée à des risques d'inondation dus à des eaux de ruissellement drainées par les chemins du Milieu et Bois Rouge.

La solution identifiée pour le traitement de ce problème qui perturbe le fonctionnement de l'école primaire et affecte des propriétés consiste en la pose d'un collecteur d'assainissement pluvial dans l'emprise du chemin de l'Ilet de la Source ( $\cong$  350ml) équipé de dispositifs de captage des eaux de ruissellement et en la réalisation d'un ouvrage de rejet (goulotte bétonnée) sur la rive droite de la Ravine Bancoule constituée par une berge abrupte de 40 mètres de dénivelée.

Le coût de ces travaux étant estimé à 244 000 € TTC, leur réalisation nécessite le lancement d'une procédure d'appel offres ouvert (articles 10,33 et 58 à 60 du CMP).

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2003.

Considérant la nature des travaux à réaliser pour cette opération :

- Réalisation de réseau d'assainissement pluvial sous voie circulaire,
- Réalisation d'une goulotte bétonnée sur berge abrupte avec dispositif d'ancrage qui nécessitent des techniques et procédés de mise en œuvre différentes.

Je vous propose l'allotissement ci-après :

## RAPPORT N° 03/1-38

Désignation	Nature des travaux	Maître D'œuvre	Coût estimé
Lot n°1 : réseau d'assainissement pluvial sous voie circulaire.	- pose de canalisations Ø 0,80m et 1,00m sur environ 350ml - confection de regards de visite - confection et raccordement de regards d'engouffrement - réfections de chaussée	- Services Techniques	168 K€ TTC
Lot n°2 : ouvrage d'évacuation vers Ravine Bancoule et Stabilisation de versant	- purges et dressage du versant - réalisation d'un canal bétonné et ancré	Bureau d'études SEGC	76 K€

Je vous demande :

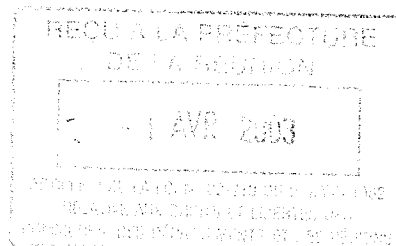
- D'approuver le projet d'assainissement des eaux pluviales du chemin de l'ilet de la Source à la BRETAGNE,
- De valider l'allotissement proposé,
- De m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer le(s) marché(s) de travaux avec l'(les) entreprise(s) retenue(s) par la commission chargée de l'ouverture des plis et, en cas de résultats infructueux à traiter pas marché(s) négocié(s).
- D'autoriser la signature du (des) marché(s) par moi-même ou par mon Délégué.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**LE MAIRE**  
**René-Paul VICTORIA**



*JORIN*



**DELIBERATION N° 03/1-38  
du Conseil Municipal  
en séance du vendredi 21 mars 2003**

**OBJET**

**ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES  
DU CHEMIN ILET DE LA SOURCE A LA BRETAGNE**

**APPROBATION DU PROJET**

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES  
ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 03/1-38 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions Cadre de vie et Habitat / Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1**

Approuve le projet d'assainissement des eaux pluviales au chemin Ilet de la Source - la Bretagne - ainsi que l'allotissement ci-après :

Lot n° 1 : réseau d'assainissement pluvial sous voie circulaire

Lot n° 2 : ouvrage d'évacuation vers Ravine Bancoule et stabilisation de versant.

**ARTICLE 2**

Autorise le Maire à lancer l'appel d'offres et à passer le(s) marché(s) de travaux avec l'(les) entreprise(s) retenue(s) par la Commission chargée de l'ouverture des plis et en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s).

**DELIBERATION N° 03/1-38**

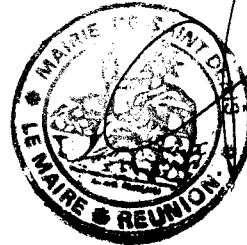
**ARTICLE 3**

Autorise la signature du (des) marché(s) par le Maire ou par son Délégué.

---

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Saint-Denis, le 28 MARS 2003

**LE MAIRE**  
**René-Paul VICTORIA**



*Victoria*

